

AGEA Pays de la Loire

PLAN D'ACTION

2012 → 2014

DES DIVERSES ACTIONS MENEES PAR AGEA PAYS DE LA LOIRE

Assemblée Générale interdépartementale

Annuaire des agents généraux de Loire-Atlantique

Bruissement de chambre

Plaquette Agent Général

Partenariat SASER

Partenariats

Guide du constat amiable

Campagne objets volés

Affiche des agents syndiqués en Mayenne

ANALYSE DE LA STRUCTURE

Forces

Faiblesses

- Un nombre de syndiqués stable.
- Méconnaissance de notre profession par le public.
- Un bureau fort de l'expérience des trois dernières années.
- Pas de personnel à la gestion quotidienne de la chambre.
- Une volonté de communication.
- Manque d'unité des agents.

De nombreux projets régionaux.

Opportunités

Menaces

- Véritable volonté de faire avancer la chambre régionale.
- Difficulté à mettre en place des actions en devenant plus importants.
- Rapprochement des 5
 départements au sein de la
 structure régionale.

LES OBJECTIFS DE LA NOUVELLE STRUCTURE

Objectifs:

Cette nouvelle structure aura pour objectif premier :

- d'unir les agents généraux derrière l'idée de « la marque agent général siglé AGEA »
- De continuer à leur faire prendre conscience de l'intérêt d'être syndiqué;
- De créer des opérations de communications, pour affirmer le rôle de l'agent général dans le monde de l'assurance, en mettant en avant son professionnalisme et son implication dans les réseaux;
- D'apporter plus de services aux adhérents par une communication simple et rapide avec des partenariats efficaces.

LES MOYENS D'ACTIONS

ACTION N°1 L'ANNUAIRE REGIONAL

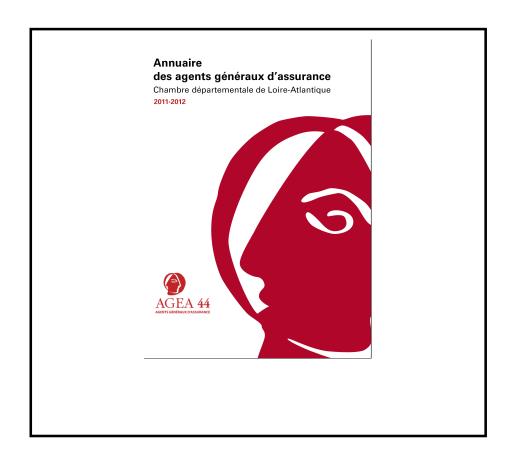
AGEA Pays de la Loire a besoin d'un objet de communication « utile » pour signaler notre présence dans les départements et développer l'image de la marque Agent général. Le choix de l'annuaire des agents généraux syndiqués de la région va permettre à AGEA de prendre ou reprendre contact avec différentes structures telles que les mairies de plus de 1000 habitants, les multiples chambres professionnelles (avocats, architectes...), le conseil régional, les conseils départementaux, territoriaux ainsi qu'un grand nombre d'associations d'entrepreneurs du département. L'annuaire sera la vitrine de notre profession sur la région.

Les différentes démarches a effectuer pour réaliser l'annuaire :

- Création du fichier des agents syndiqués des Pays de la Loire :
 - Noms
 - Prénoms
 - Adresse
 - Téléphone, Fax, Email
 - N° ORIAS (numéro de référencement des agents généraux)
 - Compagnies
- Ecriture des différents textes explicatifs comme l'édito du président.
- Création d'une carte des différents départements avec les limites des arrondissements.
- Respect de la charte graphique d'AGEA.
- Achat du fichier des mairies de plus de 1000 habitants des Pays de la Loire.
- Achat d'un fichier des associations d'entrepreneurs des Pays de la Loire.
- Achat du fichier des autres structures et personnes visées dans cette action de communication (Institutionels, députés, chambres professionnelles...)

L'annuaire est financé grâce à la publicité qui y figure. Il s'agira donc de multiplier les partenariats dans chaque département pour amortir le coût de cette parution.

Chaque département doit trouver des partenaires locaux.



ACTION N°2 CVTHEQUE ET INTERNET

L'objectif est la création d'un site Internet dédié à la Région Pays de la Loire, avec une partie consacrée aux ressources humaines.

Cette fonction ressources humaines du site a pour but de doter notre région de sa propre base de données de demandeurs d'emplois dans les métiers de l'Assurance. Nous aurons ainsi à notre disposition un vivier de candidats potentiels pour répondre à nos futurs besoins de recrutement, et ce quelle que soit la nature du contrat d'embauche souhaité.

La fonction ressources humaines aura trois principaux objectifs :

I. La mise en ligne des offres d'emplois

Tous les adhérents AGEA pourront publier directement en ligne leurs offres d'emplois. Celles-ci seront visibles par toutes les personnes se connectant sur le site. (Public)

II. La mise en place d'une cythèque

Il s'agit d'une base de données regroupant l'ensemble des curriculums vitae reçus dans les différentes agences et qui seront mis en ligne pour être accessible à l'ensemble du réseau AGEA.

Ces cy mis en ligne ne seront visibles que par les adhérents.

L'idée principale est donc de centraliser les différents cv reçus en agence ; quel que soit le type de contrat (Cdd, cdi, alternance, stage...) ; auxquels on attachera une fiche synthétique de profil du candidat.

Cette fiche synthétique sera faite par un chargé de recrutement qui, grâce à un entretien téléphonique, pourra mettre à la disposition des agents généraux recruteurs des renseignements complémentaires sur le candidat.

Il s'agit d'une véritable analyse sur l'intérêt de cette candidature :

- la cohérence du parcours du candidat
- son projet professionnel
- le type de structure
- le poste qu'il souhaite occuper.

Véritable outil d'information pour les agents, cette fiche d'analyse leur permettra d'établir facilement une sélection de candidats.

III. Répondre directement aux offres d'emplois / Réception des candidatures spontanées

Les candidats pourront directement postuler à une offre en ligne et, également, déposer une candidature spontanée. Les cv reçus sur le site, comme ceux transmis par les agences, feront l'objet de l'analyse RH et seront ensuite mis en ligne afin d'être visibles par tous les adhérents.

ACTION N°3

BRUISSEMENT DE CHAMBRE REGIONAL

Bruissement de Chambre est une lettre d'information destinée aux agents généraux syndiqués de la région. Elle a été mise en place par AGEA 44 et fonctionne bien dans le département. Elle fait connaître les actions de la Chambre professionnelle et reprend les nouvelles importantes données dans la lettre hebdo nationale.

Cette lettre doit cependant évoluer et être rédigée tel un journal interne en établissant la loi de la proximité. Cette démarche est simple. Elle doit définir par « quoi » est intéressé le lecteur, de ce qui l'intéresse le plus à ce qui l'intéresse le moins.

La diffusion de cette lettre pourra se faire sur le site Internet de la Région Pays de La Loire



ACTION N°4

POURSUITE ET DEVELOPPEMENT DE L'ACTION SASER

En 2011 : 47 évènements autour de la SASER.

Notre partenariat connu et reconnu doit être plus structuré et augmenté.

Plusieurs pistes peuvent être étudiées :

- Caravane sécur'éco sur les 5 départements ;
- Tournée des plages
- Etc...

ACTION N°5

CONGRES ANNUEL

Une assemblée générale interdépartementale annuelle a été mise en place pour remplacer le congrès régional qui se déroulait tous les trois ans. Elle permet de réunir les syndiqués plus souvent et de leur apporter, plus régulièrement, des informations sur l'évolution du métier et des solutions.

Je propose donc que ce rendez-vous soit pérennisé et devienne le congrès Pays de La Loire.

ACTION N°6

PARTENARIATS

Les partenariats sont, pour AGEA Pays de la Loire, un bon moyen d'entretenir des relations avec les entreprises et institutions proches du monde de l'assurance. Ils permettront à AGEA Pays de la Loire de financer plusieurs de nos actions entreprises, telles que l'annuaire ou les assemblées générales.

Chaque département est sollicité pour obtenir de nouveaux partenariats.

ACTION N°7 LES OBJETS VOLES

AGEA 44 a lancé avec la gendarmerie Nationale une campagne de sensibilisation sur les objets volés non restitués.

Cette opération a pour but d'informer le public sur l'existence d'un fichier National pour les objets volés et de l'inciter à communiquer aux autorités les références et descriptifs de ces objets.

Un site internet a été créé ainsi que des affiches et dépliants pour inventorier les biens.

Cette campagne pourrait être étendue à l'ensemble de la région.

ACTION N°8 PAGES JAUNES DE L'ANNUAIRE

Présence d'encart publicitaire dans chaque édition départementale donnant l'adresse, le nom et le téléphone de la chambre locale ainsi que l'adresse Internet et la page d'annonce professionnelle gestion RH.

Décision à prendre dès janvier 2012

PROJET DU DNA

Nous devons reformer le rôle du DNA régional afin d'apporter plus de proximité aux nouveaux agents.

Il s'avère difficile de trouver des DNA départementaux et, de toute façon, leurs disponibilités sont faibles.

L'idée à mettre en place :

Le tutorat par les jeunes retraités

1°) L'ACCUEIL

Invitation des nouveaux agents aux réunions de bureau des chambres départementales (au moins 1 fois par an pendant les 2 premières années).

2°) LE TUTORAT

Trouver 2 jeunes retraités par département pour accompagner les nouveaux arrivants et leur apporter « une assistance conseil de terrain ».

Ils seront le relais entre le DNA et nos jeunes confrères. Forts de propositions, pour la Région, sur les attentes du terrain, ils seront nos porte-paroles du rôle et des actions de notre organisation.

Cette fonction consultative devra être cadrée par une « charte du tuteur » pour interdire toute ingérence dans le fonctionnement des agences.

3°) LE VIVIER

Cette action doit permettre de tisser des liens plus proches entre les nouveaux agents et AGEA.

Cette proximité devrait motiver nos confrères à adhérer après les 2 premières années et, peut-être même, constituer un vivier de futurs cadres actifs pour notre organisation.

4°) ORGANISATION PRATIQUE

- Recruter 2 agents retraités par département ;
- Prévoir une réunion annuelle avec eux, le DNA et le président de région ;
- Fixer des indemnités pour couvrir leurs frais ;
- Attribuer un budget d'invitation.

PROJET DU DPR

- Organisation de réunion de formation/information sur des ½ journées ;
- Relance téléphonique des inscrits aux stages ;
- Diffusion d'informations au travers de bruissement de chambre dans « l'encart du DPR »

PROJET DU DELEGUE FISCAL

- Réunion d'informations sur la loi de finance;
- Diffusion d'info dans bruissement de chambre dans « l'encart du délégué fiscal »;
- Représentation des agents pour toute question fiscale.